

Chef d'équipe de prévention et de sécurité

RNCP36407 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	344p, 344t, 344r
Formacode(s)	42854
Code(s) ROME	K2503, K2502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/04/2022
Date d'échéance	25/04/2024

Certificateur(s)

AXELM CONSEILS · SIRET : 82981595000029<https://si-groupe.com/>

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 6 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
GLOBAL PREVENTION	84265677900043	Former
HB2L FORMATION	95073713000035	Former
SECURITE INCENDIE IDF	50905949900038	Former et organiser l'évaluation
SI-FIPS	88100107700026	Former
SI. PARIS EST	88785851200023	Former
SI.REGION PACA	88383015000024	Former
STRAIGHT LINE FORMATION	89494741500010	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour but de rendre capable le détenteur d'exercer principalement les missions de chef et de manager dans une équipe de sécurité privée.

Le titulaire encadre, coordonne et manage les agents du service de sécurité qui sont placés sous sa responsabilité et son commandement. Homme ou femme de terrain, il supervise le bon déroulement des interventions liées à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que bon fonctionnement des équipements et de l'équipe placés sous sa responsabilité directe.

Ses missions complémentaires journalières sont la tenue à jour et l'organisation du planning de ses agents, le recrutement et la gérer d'une mission en parfaite corrélation avec les obligations réglementaires, les règles de sécurité, les compétences exigées et les besoins du terrain. Son expérience professionnelle, ses aptitudes techniques ainsi que ses connaissances réglementaires lui permettent de s'assurer du respect du Livre VI « ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ » du code de la sécurité intérieure, de ses arrêtés et ses décrets d'applications et l'exécution parfaite de sa mission de leader.

Il détient une carte professionnelle qui lui a été délivrée par le Conseil National des Activités Privées De Sécurité (CNAPS) avant d'être détenteur de cette qualification.

Son autonomie en fait un professionnel expérimenté du terrain placé en haut de la pyramide non loin des membres du staff participant à la réflexion sur de nombreuses situations et participe ainsi au développement de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

Chef d'équipe - Chef de poste - Chef de secteur - Chef de service sécurité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE,

a. Préparer les missions en fonction des contraintes et des obligations de prestation, b. Répartir les postes et missions en fonction des compétences et points forts de chacun ; c. Recruter les agents destinés aux exigences d'un site ; d. Former des nouveaux agents sur le site ; e. Organiser des manœuvres et exercices afin d'assurer le maintien des connaissances ; f. Mettre en place les mesures nécessaires à l'entretien élémentaire des moyens et matériels concourant à la sécurité de l'établissement ; g. Contrôler les missions effectuées par ses agents ainsi que la bonne tenue des postes respectifs et veille au port de la tenue réglementaire ; h. Animer les réunions d'informations liées à la sécurité du site.

DIRECTION DU POSTE DE SECURITE EN SITUATIONS DE CRISES,

i. Diriger le poste de sécurité en situation de crise et prendre les décisions nécessaires ; j. Gérer les situations conflictuelles entre agents ; k. Gérer les situations conflictuelles sur site ; l. Communiquer avec les forces de l'ordre et secours extérieurs lors de leurs interventions ;

m. Apporter conseils techniques au chef d'établissement en matière de réglementations applicables, afin que les obligations soient respectées; n. Procéder à l'analyse de risque sur le terrain et participe à la rédaction du document unique et du plan de prévention.

PLANIFICATIONS DE L'ACTIVITE DU POSTE ET DE SON SUIVI,

o. Mettre en place un plan de formation adapté incluant les recyclages obligatoires ;

p. Planifier les agents sur site (visite médicale, horaires de travail, horaires de pause, congés payés, formations initiales, recyclages...) ; q. Rédiger le cahier de consignes et procédures d'urgences types adaptées au site (alerte à la bombe, inondation, flagrant délit...) ; r. Veiller à leur bonne compréhension des consignes et de leurs applications ; s. Veiller au suivi des procédures administratives (main courante, permis de feu, compte-rendu...) ; t. Mettre en place le parcours de ronde afin de faire paramétrer le logiciel de ronde.

GESTION DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION SUR LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES,

u. Suivre la réalisation des objectifs et le respect d'une mission de qualité ; v. Veiller au respect des normes de sécurité en vigueur ainsi que de l'hygiène et de la sécurité du travail ; w. Veiller au bon déroulement des contrôles d'accès et des palpations de sécurité réalisées lors de certaines missions de surveillance ; x. Veiller au respect du livre VI du code de la sécurité intérieure, de ses arrêtés et ses décrets d'applications ; y. Veiller aux accréditations des agents de sécurité en matière de palpation de sécurité formations obligatoires aux modules complémentaires et recyclages.

Blocs de compétences

RNCP36407BC01 — Management d'une équipe de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les missions en fonction des contraintes et des obligations de prestation,

Répartir les postes et missions en fonction des compétences et points forts de chacun ;

Recruter les agents destinés aux exigences d'un site ;

Former des nouveaux agents sur le site ;

Organiser des manœuvres et exercices afin d'assurer le maintien des connaissances de ses agents ;

Organiser les mesures nécessaires à l'entretien élémentaire des moyens et matériels concourant à la sécurité de l'établissement ;

Contrôler les missions effectuées par ses agents ainsi que la bonne tenue des postes respectifs et veille au port de la tenue réglementaire,

Animer les réunions d'informations liées à la sécurité du site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée.

RNCP36407BC02 — Assurer la direction d'un poste de sécurité en situations de crises

LISTE DE COMPÉTENCES

Diriger le poste de sécurité en situation de crise et prendre les décisions nécessaires ;
Gérer les situations conflictuelles entre agents ;
Gérer les situations conflictuelles sur site ;
Communiquer avec les forces de l'ordre et secours extérieurs lors de leurs interventions ;
Apporter conseils techniques au chef d'établissement en matière de réglementations applicables, afin que les obligations soient respectées ;
Procéder à l'analyse de risque sur le terrain et participe à la rédaction du document unique et du plan de prévention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée

RNCP36407BC03 — Planifications de l'activité du poste de sécurité et de son suivi

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place un plan de formation adapté incluant les recyclages obligatoires ;
Planifier les agents sur site (visite médicale, horaires de travail, horaires de pause, congés payés, formations initiales, recyclages...) ;
Rédiger le cahier de consignes et procédures d'urgences types adaptées au site (alerte à la bombe, inondation, flagrant délit...) ;
Veiller à leur bonne compréhension des consignes et de leurs applications ;
Veiller au suivi des procédures administratives (main courante, permis de feu, compte-rendu...) ;
Mettre en place le parcours de ronde afin de faire paramétrer le logiciel de ronde.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration de supports professionnels + mise en place d'une situation professionnelle

RNCP36407BC04 — Administrer et gérer l'application au sein de l'équipe de la législation sur la sécurité des biens et des personnes

LISTE DE COMPÉTENCES

Suivre la réalisation des objectifs et le respect d'une mission de qualité ;
Veiller au respect des normes de sécurité en vigueur ainsi que de l'hygiène et de la sécurité du travail ;
Veiller au bon déroulement des contrôles d'accès et des palpations de sécurité réalisées lors de certaines missions de surveillance ;
Veiller au respect du livre VI du code de la sécurité intérieure, de ses arrêtés et ses décrets d'applications ;
Veiller aux accréditations de ses agents en matière de formations obligatoires et recyclages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire écrit (réponses ouvertes et courtes) lors d'une mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toute entreprise de sécurité privée régie par le Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure « Activités privées de Sécurité », et textes affiliés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'équipe
Chef de poste
Chef de secteur
Chef de service sécurité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêtés du 20 mai 2011 et du 10 Juillet 2012 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes,
Décret no 2016-515 du 26 avril 2016 relatif aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité et au Conseil national des activités privées de sécurité,

Arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées,
Arrêté du 20 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées,
Arrêté du 27 Juin 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité,
Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité ;
Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une des cartes professionnelles délivrées par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)

et avoir exercé au minimum 18 mois dans sa fonction : « Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage » - « Transport de fonds » - « Protection physique de personnes » - « Agent cynophile » - « Sûreté aéroportuaire » - «opérateur de vidéo protection» - « Agent de recherches privées »

et être titulaire au minimum d'un diplôme, titre ou certification reconnu par la branche professionnelle de la sécurité ou de la formation professionnelle (exemple : CQP APS, Titre APS, Titre APE, Titre ASSP...), ou d'un MAC en cours de validité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Les membres du jury sont sélectionnés de manière à éviter tout conflit d'intérêt. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Le président du jury a une voix prépondérante.

Il viendra s'y ajouter un représentant du certificateur en 3ème personne.

Les PV mentionnent : "président de Jury", "Jury", "Représentant du certificateur"

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé, a minima, de 2 personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les

membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Les membres du jury sont sélectionnés de manière à éviter tout conflit d'intérêt. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Le président du jury a une voix prépondérante.

Il viendra s'y ajouter un représentant du certificateur en 3ème personne.

Les PV mentionnent : "président de Jury", "Jury", "Représentant du certificateur"

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Jury

sera composé au minimum de 4 personnes :

1 président + 2 Jurys (employeurs et salariés) + 1 représentant du certificateur.

Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Les membres du jury sont sélectionnés de manière à éviter tout conflit d'intérêt. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Le président du jury a une voix prépondérante.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 013 €
Selon la branche	6 000 € – 10 515 €
Prise en charge	Branches concernées
9 013 €	Valeur par défaut · 192 branches
10 515 €	CPNE Casinos, CPNE Travail Temporaire, CPNE des Télécoms, CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
7 280 €	CPNE de l'agriculture, CPNE des Vins et Spiritueux, CPNEFP des entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes
10 000 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNE des exploitations frigorifiques
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie, CPNEFP des industries des tuiles et briques
9 800 €	CPNEF de l'audiovisuel
9 453 €	CPNEFP Grands Magasins/ Magasins Populaires
9 000 €	CPNE chimie
8 818 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
8 293 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
7 800 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 009 €	CPNEFP de la Prévention Sécurité

Base légale

Date de décision	25/04/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/04/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	7	0	100 %	—
2019	3	0	100 %	100 %
2018	8	0	100 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP30695

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://si-groupe.com/nos-formations/formation-ceps/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36407/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	83 %
Période	10/2022 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	9 974 €
Coût moyen par dossier	1 247 €
Durée moyenne	105 h
Période	06/2022 – 04/2024
France compétences	87 %
Régions	8 %
Entreprise	5 %
Reste à charge titulaire	0 %

